

## Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

## Section départementale du Val d'Oise

38 rue d'Eragny 95310 SAINT-OUEN L'AUMÔNE Fnecfpfo95@gmail.com – 07.71.23.46.64

## Comité Technique Spécial Départemental du 20 novembre 2020 relatif au bilan de rentrée

## Déclaration de la FNEC-FP-FO 95

Madame la directrice académique,

Vous convoquez aujourd'hui le Comité Technique départemental relatif au bilan de la rentrée. Nous déplorons qu'il ne puisse se tenir en présentiel, a minima pour ceux qui le souhaitent. Nous renouvelons notre demande à ce que les prochaines instances départementales puissent se tenir, en offrant cette possibilité, ce qui ne nous semble pas insurmontable dans un contexte où les écoles et les établissements restent ouverts.

Le 10 novembre, des milliers de personnels ont fait grève et participé aux rassemblements dans toute la France. Ce mouvement de grève, qui a commencé dès le 2 novembre exprime le ras-le-bol des personnels face à des conditions de travail disloquées, la colère face au refus du gouvernement de protéger réellement les personnels et les élèves. En cette rentrée encore marquée par la crise sanitaire, les personnels ont fait valoir leurs revendications par la mobilisation et parfois par la grève, comme par exemple au LPO Jouvet de Taverny, au LPO Fernand et Nadia Léger d'Argenteuil, au LP Turgot de Montmorency, aux collèges Jean Moulin de Sannois, Copernic de Montmagny, au LGT Jules Verne de Cergy, au LGT René Cassin de Gonesse... face aux conditions déjà fortement dégradées. Au centre des revendications : l'urgence de créations massives de postes et de recrutements immédiats de personnels dans les écoles, les collèges et les lycées pour permettre en particulier l'allègement effectif des classes sans que d'une part les élèves ne perdent une seule heure de cours et d'autre part que les personnels ne soient pas sollicités au-delà de leurs obligations statutaires.

Les dernières annonces du ministre Blanquer n'ont fait qu'accroître cette dislocation de l'école. Il propose tout simplement un Bac local et des cours en pointillés. Pour la FNEC FP-FO, il est hors de question d'accepter que l'Ecole soit réduite à peau de chagrin, qu'on puisse localement décider qui va en cours ou pas, quelle discipline a le droit de faire cours. Il n'est pas non plus acceptable de faire pression sur les personnels pour mettre en place le « télé-enseignement » qui n'est pas de l'enseignement et le travail jour et nuit. L'Education doit rester nationale. Le Baccalauréat doit rester national. Les statuts doivent être respectés.

Le mardi 10 novembre, le ministre n'a pas répondu à la demande d'audience intersyndicale. En refusant de répondre aux revendications le ministre cherche, une fois de plus, à faire porter la responsabilité du chaos sur les seuls personnels.

La FNEC FP FO condamne avec la plus grande fermeté la répression dont sont victimes les lycéens qui se mobilisent aux côtés des personnels pour pouvoir suivre les cours sans mettre leur santé en danger.

Par ailleurs, face à la prétendue « revalorisation » salariale présentée par le Ministre lors de l'audience « Grenelle » du 16 novembre, la FNEC-FP-FO a rappelé sa demande d'ouverture d'une

négociation en vue d'un rattrapage des pertes dues au gel de la valeur du point d'indice, sans contrepartie.

La FNEC FP-FO est et restera aux côtés des personnels qui se réunissent et discutent des moyens d'amplifier la mobilisation. Elle soutient toutes les initiatives décidées par les personnels et leurs organisations pour exiger :

- contrairement à la pseudo revalorisation du Grenelle, le dégel du point d'indice et l'attribution immédiate de 49 points d'indice, soit 183€, pour tous les personnels ;
- que tous les personnels recrutés à partir des listes complémentaires, abondées autant que nécessaire, le soient en tant que fonctionnaires stagiaires,
- que les contractuels soient réemployés et titularisés
- La réquisition immédiate des locaux nécessaires pour créer les classes nécessaires aux allègements des effectifs
- De réelles mesures de protection pour les personnels (dépistage systématique, mise à disposition de masques FFP2)
- L'abandon de toutes les réformes remettant en cause nos statuts et nos conditions de travail!
- L'abrogation de la réforme du Baccalauréat et de la loi ORE instaurant la sélection à l'entrée à l'université, le retour à des épreuves nationales, anonymes, ponctuelles, terminales permettant de décrocher un bac national ouvrant droit à s'inscrire dans l'université et la filière universitaire de son choix.
- L'arrêt de la répression envers les lycéens!

Pour finir, la FNEC FP FO a plusieurs questions à vous poser.

Concernant les personnels contaminés au covid 19, vous avez annoncé hier des chiffres lors du CHSCT qui nous semblent irréalistes au regard des remontées individuelles dont on dispose. Pouvez-vous nous confirmer ces chiffres ?

Depuis mardi, dans différentes académies sont annoncées des recrutements de personnels contractuels (enseignants 1<sup>er</sup> degré ou AED 2d degré). Qu'en est-il dans l'Académie de Versailles, et en particulier pour le Val d'Oise ?